

## L'énonciation didactique

Joseph Melançon

Volume 16, numéro 1, avril 1983

Sur l'énonciation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/500594ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/500594ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département des littératures de l'Université Laval

ISSN

0014-214X (imprimé)

1708-9069 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Melançon, J. (1983). L'énonciation didactique. *Études littéraires*, 16(1), 39–54.  
<https://doi.org/10.7202/500594ar>

# L'ÉNONCIATION DIDACTIQUE

---

*joseph melançon*

---

L'énonciation est d'un usage si familier que chacun est en droit de s'étonner d'y trouver autant de difficultés à la décrire. Dès qu'on s'avise de ne pas la réduire à l'énoncé qu'elle produit, on se heurte à des problèmes redoutables. Comme acte, l'énonciation ne peut faire partie de l'énoncé, au même titre que le geste du sculpteur ou du peintre ne peut être confondu avec une sculpture ou une peinture. Pourtant, l'un ne peut exister sans l'autre. Bien plus, l'un porte des traces de l'autre. L'énoncé conserve des marques spécifiques de l'énonciation, tout comme la toile comporte des caractéristiques particulières de l'artiste. L'acte d'énonciation n'a aucune existence séparée de l'énoncé, non plus que le sujet d'énonciation ou le procès qui s'y actualisent. Mais leur existence commune n'empêche pas de différencier leur rôle. Cette différenciation est peut-être sans intérêt dans l'usage quotidien où le langage cherche à s'abolir dans le message, à devenir transitif, à réussir la transparence. Sa pertinence n'en est pas moins réelle mais elle ne s'impose pas comme dans les langages de fiction ou de rhétorique dont la fonction déborde la communication et la subordonne à des effets d'expression. Semblable au langage des « Arts », le langage poétique ou rhétorique surdétermine les rapports entre l'acte singulier de production et l'objet produit, donnant ainsi à percevoir l'activité d'énonciation, y compris le sujet et le procès. C'est pourquoi le décryptage de l'énonciation a d'abord acquis ses lettres de noblesse dans la déconstruction des énoncés d'ordre poétique, comme en témoignent les travaux des formalistes russes. L'extension qu'en a donnée Benveniste, toutefois, nous permet d'intégrer l'énonciation didactique à celle de la poétique, comme phénomène particulier de langage où les marques énonciatives ont un relief fort significatif.

C'est la recherche des marques discursives de l'étudiant dans ses travaux scolaires qui nous a conduits à nous inter-

roger sur la didactique comme acte d'énonciation. Confrontée à plus de trois mille « devoirs littéraires », de 1853 à 1967, dans l'enseignement classique au Québec, notre équipe de recherche a cherché à isoler le discours singulier de l'étudiant, au-delà des sujets, des canevas ou des données historiques fournis par l'enseignant<sup>1</sup>. Par ses stratégies argumentatives, ses modalités discursives ou encore ses dérivations allocutoires où des attitudes et des comportements sont réactualisés dans le présent de l'énonciation, l'étudiant marque ses énoncés et donne à lire le sujet didactique qui les réalise. C'est l'énonciation de ce sujet didactique que nous chercherons ici à décrire dans un texte qui nous semble exemplaire, non pas par son contenu, bien qu'il ait été assez répandu, mais par sa forme : « Discours de Bédard à ses amis pour les engager à rester loyaux à l'Angleterre lors de l'invasion américaine de 1813 »<sup>2</sup>.

### **Restrictions méthodologiques**

L'analyse que nous en ferons commande quelques restrictions méthodologiques. Il ne s'agit pas de reconstituer à travers ce texte toute l'entreprise didactique qui le supporte, le motive ou même le légitime comme acte d'énonciation, mais simplement la visée qui en oriente l'exercice. De même, nous ne relèverons que les procédures de référence externe, lesquelles semblent plus en souffrance dans les méthodologies actuelles, en laissant de côté les indices de l'instance du discours, comme centre de référence interne, dont l'inventaire dans ce texte reste opportun. Ces deux restrictions demandent sans doute des justifications.

La visée didactique, comme première restriction, est une visée de compétence à acquérir par une série de performances de l'étudiant, ordonnées, — à la façon d'un programme — par l'accession à un certain « savoir faire ». Quel que soit l'institution ou l'appareil qui lui confère son statut didactique, ce programme est reçu par l'étudiant comme un « devoir faire » en vue d'un « savoir faire ». Cette situation de départ est à décrire dans ses multiples composantes comme nous avons tenté de le faire ailleurs. Mais il nous suffit pour notre analyse d'en décrire les effets sur l'énonciation didactique elle-même.

La didactique, comme l'idéologie ou l'axiologie, n'a pas de langage propre. Elle ne parle pas directement. Elle n'est pas en acte d'énonciation. Elle n'est pas locutrice. Pourtant, c'est la didactique qui parle le langage de l'étudiant tout comme c'est l'idéologie qui parle le pouvoir ou l'axiologie qui parle la culture. Il y a là un paradoxe qui sert bien l'efficacité de chacune de ces trois institutions. L'efficace de la didactique est bien d'effacer toute trace d'énonciation, toujours subjective, à l'instar de l'efficace de l'idéologie qui abolit la subjectivité dans la loi, énoncée sans indice de sujet déterminé d'énonciation, et semblable à l'axiologie qui série les valeurs en termes « d'échelle », de données, camouflant ainsi le discours qui les a instaurées. En définitive, le devoir scolaire que nous voulons analyser parle la didactique, lors même que l'étudiant occupe tout l'espace du discours. En apprenant à énoncer, il énonce la didactique. C'est pourquoi la didactique de l'énonciation comporte forcément, mais en repli, l'énonciation de la didactique. Ce renversement de propositions ne cherche pas un effet facile de sens, mais bien à mettre au jour l'effet de retour, habilement dissimulé, de la didactique. Le programme de la didactique ne se démonte guère sans prendre à rebours ses objectifs et ses démarches. S'il se présente à l'étudiant sous forme de parcours pour atteindre un « savoir faire », il est plutôt pour la didactique un programme de « faire savoir ». On pourrait renverser ainsi les modalités qui construisent le sujet compétent (le savoir et le pouvoir faire) pour caractériser structurellement la visée didactique. Sous forme axiomatique, la didactique consisterait à programmer un transfert de compétence dont la visée est de convertir les performances de l'étudiant en manifestation de la compétence de la didactique elle-même. « Le savoir ou le pouvoir faire » que l'étudiant doit théoriquement acquérir par ses faires programmés correspondent tout à fait au « faire savoir » et au « faire pouvoir » que visait la didactique. En s'accomplissant, l'étudiant accomplit la didactique. Dans les limites de l'énonciation, cela veut dire que l'énonciation de la didactique comme acte de production est un acte programmatique qui inscrit la didactique de l'énonciation, le « savoir énoncer », dans le parcours énonciatif de l'élève et non dans le sien propre. La didactique parle en faisant parler l'étudiant. C'est pourquoi le devoir scolaire peut être considéré comme un effet d'énonciation didactique.

On ne peut guère parler d'énonciation, toutefois, sans se référer aux définitions indispensables d'Émile Benveniste, ne serait-ce que pour s'en démarquer comme Catherine Kerbrat-Orecchioni<sup>3</sup> ou le discuter comme André Joly<sup>4</sup>. Il a posé avec l'autorité que pouvaient lui conférer ses travaux comparatistes en linguistique les fondements d'une analyse de l'énonciation par le discours qui en est la manifestation. Dès lors, l'énonciation ne se définit plus par son effet discursif, c'est-à-dire l'énoncé, mais bien par l'acte même de le produire. « Cet acte, précise-t-il, est le fait du locuteur qui mobilise la langue pour son propre compte »<sup>5</sup>. Il en résulte un procès d'appropriation qui laisse des traces dans le discours. Les plus visibles ou les plus lisibles sont les marques d'une appropriation de l'appareil formel de la langue pour répondre au « besoin de référer »<sup>6</sup>. Les formes spécifiques de référence interne, qui maintiennent un rapport constant entre le locuteur et son énoncé, sont des formes linguistiques, tels les indices de locution (je/tu), d'ostension (déictiques), de temporalité élocutive (le présent axial) ou de modalités (marques allocutives : interrogation, intimation, etc. ; modes verbaux : subjonctif, optatif ; attitudes lexicalisées : peut-être, sans doute). Elles sont suffisamment connues et répertoriées pour ne pas s'y attarder. D'autres formes de référence, par contre, semblent demeurer relativement méconnues. Ce sont les formes de références externes qui mobilisent la langue pour exprimer plutôt « un certain rapport au monde »<sup>7</sup>. Elles constituent notre deuxième restriction méthodologique.

Les linguistes se sont toujours méfiés, avec raison, de ces références externes qui échappent à l'analyse formelle, lors même qu'ils prennent en compte la dimension discursive de la langue. Pourtant, il est rare qu'un discours, au niveau sémantique, puisse être compris sans une certaine relation à la situation extralinguistique où il est prononcé. Si l'énonciation est l'acte producteur de l'énoncé, elle est elle-même dans ce lieu de références externes et son acte répond à son besoin de référer. La nécessité théorique et méthodologique de déconstruire l'activité signifiante ne doit pas se faire à perte, en occultant l'activité référentielle qui d'abord, dans une antériorité logique, construit la perception et l'intelligibilité d'un univers à dénoter. L'adéquation du discours est précisément l'adaptation du procès d'appropriation de la langue, comme

outil et comme système lexical, au procès de structuration de l'intelligibilité. Les réflexions de Ernst Cassirer, à ce propos, sont fort justes, en dépit de leur contexte herméneutique :

**... il faut admettre une relation essentielle et nécessaire entre la fonction fondamentale du langage et celle de la représentation des objets... Le langage n'entre pas dans un monde de perceptions achevées pour adjoindre seulement à des objets individuels donnés et clairement délimités les uns par rapport aux autres des « noms » qui seraient des signes purement extérieurs et arbitraires, mais il est lui-même un médiateur dans la formation des objets<sup>8</sup>.**

Un parallèle peut être établi entre cette subjectivité néo-kantienne de la connaissance<sup>9</sup> et celle qui habite le langage, telle que décrite par Benveniste. Toutes deux se donnent à voir dans la structure qu'elles projettent, l'une sur ses perceptions, l'autre sur ses données sémantiques. Il faut entendre cette structuration, toutefois, dans le sens de la « schématisation » de Jean Piaget<sup>10</sup>. L'enfant ne peut parvenir à l'intelligibilité qui lui permet d'ajuster ses perceptions (les diverses formes de contenant pour la même quantité de liquide) à ses expérimentations avant de pouvoir conserver un certain nombre de « schèmes » abstraits<sup>11</sup>, tels ceux de la conservation de la quantité. De même, pourrions-nous dire, aucune intelligibilité du monde n'est possible sans ces structures que nous projetons sur notre perçu. L'expérience de la profondeur nous le prouve, à chaque jour, qui seule nous permet de pénétrer dans une pièce grâce au schème pré-inféré des convergences des lignes ou des dégradés de la lumière. La contre-épreuve qu'apportent les fausses fenêtres ou les fausses voûtes des peintres baroques pourrait y suffire. La structure joue ainsi un rôle d'intelligibilité, à l'égal de la syntaxe qui actualise et détermine la signification.

Le parallélisme entre la subjectivité cognitive et la subjectivité discursive peut être étendu à la référence. L'un des buts de l'énonciation, comme procédé pour s'accaparer les ressources de la langue, c'est bien de référer. L'énonciateur, situé hors discours, veut soit référer à ce hors-discours dont il transcrira les structures pré-inférées en entités de signification (transformation de lexèmes en sémèmes par leur mise en syntaxe), soit référer au procès discursif en signalant l'instance qui le construit. Une homologie s'instaure qui détermine des niveaux, au même titre qu'elle établit des

correspondances. Les structures schématiques sont à l'intelligibilité, au niveau des références externes, ce que la syntaxe est à la sémantique, au niveau des références internes. L'énonciation, comme acte global de référence, renvoie alors à une instance de structuration qui donne forme et sens à la perception et au discours. Cette instance elle-même est, en retour, le lieu d'ancrage que désignent tous les indices de référence, externe et interne, parsemés dans l'énoncé.

En définitive, nos deux restrictions (la visée didactique et les références externes) ont pour résultats positifs d'isoler une composante importante de la compétence recherchée par l'appareil scolaire. Le «savoir faire» à transmettre est, pour une bonne part, un «savoir structurer» la perception de l'univers pour lui conférer une certaine intelligibilité. Cette perspective est d'autant plus motivée que l'enseignement classique, au XIX<sup>e</sup> siècle, au Québec, a précisément recherché à transmettre avec un «art d'écrire» un art de penser et de se comporter. Adélard Dugré écrira encore en 1919 dans *Action française* : «Le but de la pédagogie, non seulement dans l'enseignement classique mais à tous les degrés, c'est d'enseigner à penser. Le moyen qu'elle emploie, c'est d'enseigner à s'exprimer» (numéro d'août). Quand l'étudiant a rédigé son discours sur l'exhortation de Bédard à demeurer loyal à l'Angleterre, il apprenait sans doute à composer une pièce d'éloquence qui eût toutes les vertus du discours persuasif. Par un effet de retour, il apprenait également à penser en se persuadant lui-même de la loyauté qui était due aux conquérants. Il en résulte une structuration bien particulière de la perception de la défaite de 1759 ou de l'invasion américaine de 1813. Est-ce sa propre projection d'un schème d'intelligibilité ou celles de l'enseignant et de l'appareil scolaire? Sans doute les trois, mais les deux dernières resteront toujours implicites dans les devoirs produits par des sujets didactiques d'énonciation. C'est pourquoi nous nous limitons, ici, à considérer l'énonciation du «discours de Bédard» comme un acte d'un sujet didactique, constitué en instance de référence dont nous ne prendrons en compte que la structuration des références externes. Bédard sera, ici, le sosie de l'étudiant.

## **Les articulations de l'argumentation**

Dans un premier paragraphe, l'étudiant formule l'objet de son discours :

**Deux appels arrivent aujourd'hui à l'oreille du Canadien français : celui de nos voisins qui nous tendent les bras au nom de la glorieuse liberté, et celui de la fière Albion qui demande aide et secours aux sujets qu'hier elle écrasait du froid de son despotisme.**

Cette double sollicitation, cependant, n'est pas d'abord dialectisée. L'étudiant adopte plutôt une stratégie concessive.

**Despotisme ! voilà le mot dont nous usons à juste titre pour flétrir les actes arbitraires de la plupart de nos gouverneurs, hommes partiaux qui n'ont su respecter ni les droits ni les sentiments de tout un peuple, qui avait pourtant donné des signes si manifestes de sa loyauté !**

Ce despotisme est narrativisé par des références historiques qui renvoient ces « actes arbitraires » à des acteurs et les rendent occurrenceiels.

**Haldimand ! Craig ! quel Canadien français peut demeurer impassible à ces noms exécrés qui, pour lui, sont la personnification de la plus pesante tyrannie ?**

Utilisant les moyens rhétoriques de la mise en sympathie, l'étudiant laisse l'orateur s'impliquer personnellement.

**Ah ! rien ne s'est effacé de ma mémoire, et je les revois encore les longs jours d'emprisonnement que j'eus moi-même à supporter avec vous, l'an dernier : et dont je ne connais pas encore le motif et, jamais je n'oublierai, d'ailleurs, les insultes que ces hommes ont jetées à la face de mes compatriotes !**

La double occurrence, du bourreau et de la victime, milite contre la fidélité à l'Angleterre. Le renversement de la conclusion sera d'autant plus percutant :

**Cependant, messieurs, je crois qu'il serait injuste de nous absorber dans cette pénible considération du passé, au point de négliger l'examen du présent et de notre situation actuelle, c'est-à-dire, de ce qui doit surtout régler notre conduite dans une circonstance aussi critique.**

Ce présent sera bientôt décrit et il consistera en une simple occurrence : un nouveau gouverneur. Toutefois, elle sera un critère de prévisibilité pour régler la conduite à tenir en cette circonstance critique de l'invasion américaine. Le changement de gouverneur est perçu comme un indice d'espérance.

**Certes, en négligeant aussi l'examen du présent, nous ne commettrions pas seulement une faute grave, mais ce serait aussi nous priver d'un spectacle**



reposant, de cette joie profonde que doit éprouver tout bon patriote, quand il peut enfin espérer le triomphe de ses droits méconnus depuis plus d'un demi-siècle.

L'espérance est décrite, à son tour, de façon narrative en personnifiant les indices, sans décoder les stratégies.

En effet, notre nouveau gouverneur, Sir Géo. Prévost, ne semble-t-il pas vouloir faire oublier ses prédécesseurs par son esprit de droiture et de justice? Oui, il aime les Canadiens français, et tous les jours nous avons l'occasion d'apprécier sa générosité. Il a fait plus, il n'a point voulu que son affection pour nous ne fût sans porter de fruits. Dernièrement, il chargeait notre vénéré archevêque, Mgr Plessis, de faire un rapport où seraient formulés tous les griefs des catholiques de notre province, et le quittait en ajoutant ces mots qui le peignent tout entier : « Je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir, disait-il, pour obtenir ce que vous demanderez de juste et de légitime ».

Dans « la circonstance » de l'invasion américaine, Bédard conjecture que l'Angleterre sera disposée à nous concéder des droits comme elle le fit lors de l'invasion précédente, en 1775. Il dira plus loin :

... Trente-huit ans à peine nous séparent de cet événement qui m'apparaîtra toujours comme un digne monument de la mauvaise foi de nos voisins. Comme aujourd'hui, leurs armées étaient à nos frontières et leurs appels étaient encore plus pressants. Nous reçûmes proclamations sur proclamations et, grand Dieu, quelles promesses ne nous firent-ils pas? Cependant, l'Angleterre nous ayant accordé quelques nouvelles libertés, ceux qui nous adressaient de si pressants appels, réunis au congrès de Philadelphie, protestèrent de toutes leurs forces contre ces quelques franchises politiques et religieuses, que nous venions d'obtenir.

Sa lecture conjecturale de la situation est, toutefois, convertie en argumentation sur la mauvaise foi des Américains qui promettent la liberté.

Leur indignation fut au comble quand la métropole nous accorda une parcelle de tout ce qu'ils nous promettaient, montrant bien par là combien nous avons raison de nous méfier d'eux.

Les relations d'interprétance que le discours de l'étudiant établit entre l'occurrence, la circonstance et la conjecture structurent déjà les références externes de son argumentation. Fondée sur une occurrence déterminée, l'argumentation conclut à une conjoncture favorable :

Avec son concours [celui du nouveau gouverneur Prévost] nous pouvons tout espérer et bientôt, ce qui est de la plus grande importance pour nous, l'existence légale du catholicisme au Canada sera enfin reconnue.

C'est pourquoi, ajoutera-t-il, « le moment est bien mal choisi pour nous montrer déloyaux ». Dans une conjoncture favorable à l'obtention de la reconnaissance légale du catholicisme « grâce à » l'invasion américaine qui permet de conjecturer, par le comportement antérieur de l'Angleterre, la concession opportuniste de nouveaux droits, nous aurions tort, fait dire l'étudiant au patriote Bédard, d'être déloyaux.

Pour renforcer la valeur persuasive de son argumentation, l'étudiant recourt, enfin, à un argument d'ordre structurel :

**Consultons les systèmes de gouvernement qui se sont succédé depuis la conquête et nous nous convaincrions qu'ils sont de plus en plus libéraux.**

**De 1760 à 1774 nous fûmes sous le régime militaire, c'est-à-dire sous le plus absolu de tous ; de 1774 à 1791 sous le régime du Conseil Législatif qui, pour être encore tyrannique, fut néanmoins plus libéral. Enfin, depuis 1791, nous avons une chambre élective, et le cercle de nos libertés s'est agrandi peu à peu, il est vrai, mais d'une façon constante.**

La conclusion qu'appelle cette narration est que nos libertés sont structurellement assurées par une transformation inéluctable du régime colonial.

**Il est donc évident que notre marche vers la liberté est ascendante et il faudrait être par trop pessimiste pour contester ce fait que l'histoire de notre pays, pendant le dernier demi-siècle, prouve si formellement.**

Si le passé est ici récupéré, alors qu'il était auparavant récusé, c'est que les références externes restent, en elles-mêmes, occurrenceielles et ne se schématisent qu'en fonction d'une argumentation du sujet didactique d'énonciation. Les opérations de manipulation des références événementielles pour organiser l'argumentation font apparaître une structuration des perceptions et, partant, des schèmes d'intelligibilité. L'étudiant, par son parcours argumentatif, dans la syntaxe de son discours, sémantise subjectivement les références externes. C'est proprement un effet de sens de son énonciation que la « parcelle » de liberté qu'accorda l'Angleterre soit entendue non pas comme une mesquinerie des Conquérants, mais comme une preuve de la mauvaise foi des Américains. Elle a suffi à pousser leur indignation à son « comble », argumenté-t-il. De même, les paroles diplomatiques de Sir Geo. Prévost, qui n'engagent à rien et qui contiennent toutes les restrictions souhaitables (« Je ferai tout en mon pouvoir, disait-il, pour obtenir ce que vous demanderez de juste et de légitime ») sont entendues comme porteuses d'espoir. Le nouveau gouverneur

est lui-même investi d'un pouvoir qu'il n'a pas. L'octroi de « nouvelles libertés », au moment de l'invasion précédente, en 1775, n'est pas interprété comme une stratégie, mais bien comme une occurrence qui suscita les protestations du congrès de Philadelphie, pourtant animé par la conquête de toutes les libertés. Ces protestations contre les tactiques des Anglais deviennent des expressions des « mauvais sentiments » des Américains à notre égard.

L'étudiant, d'ailleurs, évoquera l'histoire pour attester que nos voisins n'ont cessé de nourrir de l'animosité envers les Canadiens français :

**Depuis 1650 jusqu'à la conquête, avons-nous eu des ennemis plus acharnés, sans en excepter les Iroquois? Combien d'expéditions n'ont-ils pas entreprises contre notre colonie, et que n'ont-ils pas tenté pour notre ruine?**

Bien plus, il invoquera leur raison d'être pour montrer que leur hostilité est plus que circonstancielle.

**Or vous voulez fuir l'Anglais, mais qu'allez-vous donc trouver au-delà des frontières? Serait-ce par hasard des descendants de quelques preux chevaliers, ou encore une race privilégiée qui a le monopole de toutes les libertés? Non, messieurs, des Anglais, des Anglais, et plus encore des sectaires dont le fanatisme trop étroit dans leur propre pays, en Angleterre même, est venu se donner libre cours en Amérique. Ils s'appellent anabaptistes, presbytériens, puritains, noms qui sont synonymes de fanatisme!**

Ce qui pourrait être considéré comme simple conjoncture, en quelque sorte, est attesté comme structurel.

**L'origine du peuple américain, les éléments dont il est composé, et tout son passé sont unanimes à proclamer sa constante animosité à notre égard, et la mauvaise foi de ses fallacieuses promesses.**

« Ce qu'est le peuple américain en lui-même », affirme-t-il, est la source de sa « haine envers la race française, et surtout envers le catholicisme ». Leur hostilité est d'ordre structurel. Tout comme le fâcheux penchant de l'homme à la liberté :

**Craignons de nous laisser attirer par les paroles ronflantes qu'ils nous adressent au nom de la liberté, et de confirmer par là cette pensée du grand génie du dix-septième siècle : « une fois qu'on a trouvé moyen de séduire la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le nom ».**

À l'opposé, toujours d'ordre structurel, mais comme marche à suivre, il y a le devoir.

**Le devoir! c'est de combattre pour le drapeau qui nous abrite, et auquel nous**

**avons juré serment de fidélité. Pour nous, catholiques, c'est l'ordre suprême auprès duquel s'efface tout intérêt, toute opinion, tout sentiment.**

« L'ordre suprême » est également l'argument suprême. C'est la pétition de principes qui déjà dans un passage précédent avait eu raison des tenants de la neutralité.

**L'hésitation, ici, n'est plus permise ; l'Angleterre doit obtenir notre préférence. Autrement nous méconnaîtrions nos intérêts les plus chers, et plus encore notre devoir de catholique, devoir qui à lui seul prime tout.**

La surdétermination des intérêts par les devoirs atteint son point culminant, à la fin, lorsque la fidélité à l'Angleterre devient une décision indéfectible.

**C'est aussi en accomplissant notre devoir de citoyen et de catholique, messieurs, que nous assurerons à notre nationalité un rapide accroissement et une puissante vitalité ; car, si nous restons avec elle unis au Christ Rédempteur, qui est la source même de la vie, ne participera-t-elle pas de son indéfectibilité, et ne bravera-t-elle pas, soutenue par son bras providentiel, l'épreuve du temps.**

Les retombées de cette loyauté « par devoir » ne peuvent être que bénéfiques.

**L'Anglais n'aura plus de dédain ni de mépris pour le Canadien français, il le saluera comme le descendant d'une race de héros, et souvent comme un héros lui-même, qui aura bravé la mort pour une cause qui était aussi la sienne. Enfin, on s'estimera heureux de lui accorder toutes les libertés dont un citoyen peut jouir ; et, la nouvelle génération canadienne-française, heureuse des franchises que vous lui aurez obtenues par votre loyauté et votre prudence, vous rendra grâce, à vous qui avez aujourd'hui en mains toutes ses destinées.**

La rhétorique de l'argumentation est particulièrement bien servie. L'utilisation bien dosée de la narration, du témoignage, de la délibération, de l'a fortiori, de la concession, de l'objection pressentie et du lyrisme répond tout à fait à la demande didactique. La rhétorique aristotélicienne que véhiculent encore des manuels comme ceux de Grandperret<sup>12</sup>, de Chantrel<sup>13</sup> ou de Mestre<sup>14</sup> y trouve son compte.

On aurait tort de penser que la rhétorique enseignée au XIX<sup>e</sup> siècle, au Québec, est celle des tropes et des ornements du langage. Cette dernière trouvait preneurs en méthode et en versification, pour l'apprentissage de la composition. Elle n'a aucunement éliminé la rhétorique traditionnelle, qui, au sommet de la formation humaniste, vient encadrer les stratégies de persuasion. C'est par ce biais, d'ailleurs, que s'énonce la

didactique, comme instance d'un « savoir penser ». Le parcours de persuasion sert d'abord à persuader le sujet didactique lui-même. L'étudiant fait son apprentissage du raisonnement en mimant le discours de Bédard. Il arrive, et ce n'est pas un hasard, que ce « modèle » n'est pas un modèle d'écrivain comme le voulait la « ratio studiorum », mais un modèle politique dont les détails de contour sont à réinventer. Le discours de Bédard est, en quelque sorte, l'occasion d'articuler un modèle d'intelligibilité des rapports politiques entre les Canadiens français et l'Angleterre.

### **Modèle d'intelligibilité**

Le modèle d'intelligibilité se dégage de ce texte au niveau des articulations des références externes. Bien que ces dernières s'avéreront toujours problématiques et qu'elles seront sans cesse à évaluer en dépendance des « schématisations » du perçu, comme nous l'avons signalé, elles n'en sont pas moins les constituantes de la sémantique. Les références externes qui permettent un discours sur le monde, comme celui de Bédard, sont peut-être plus fictives qu'on ne le croit, dans cette argumentation qui se veut référentielle. À cet égard, les récents travaux sur la sémantique littéraire comme ceux de Lubomir Dolezel, « Truth and authenticity in narrative »<sup>15</sup>, ou de Thomas G. Pavel, « "Possible Worlds" in Literary Semantics »<sup>16</sup>, sont de précieuses contributions à l'intelligence des processus de référence. Les problèmes de vraisemblance posés par la fiction peuvent s'apparenter aux problèmes de « fiabilité » posés par le discours référentiel. Peut-être que les dénnotations ne sont pas autre chose que des « objets intentionnels », à des degrés divers d'intentionnalité. Cette percée de la recherche actuelle en sémantique, en tout cas, ne manque pas de fascination, qui, à l'inverse de la tradition, cherche à éclairer la réalité par la fiction, plus précisément à rendre compte des médiations dans l'énonciation des références externes. Cependant, nous limiterons cette « sémantique intentionnelle » introduite par Frege à « l'intenté » du discours qui fonde la sémantique de Benveniste.

L'intenté du discours, attribué à Bédard, s'exprime, dans l'énoncé de l'étudiant, par la façon d'intégrer des références externes ponctuelles à des « schèmes » de prévisibilité. On

peut évoquer, à ce propos, la double lecture que décrit Roland Barthes dans son « Introduction à l'analyse structurale des récits »<sup>17</sup> : lecture de la distribution des unités diégétiques du récit et lecture de l'intégration des indices qui y sont parsemés. C'est la transcription des événements diégétiques en indices de bienveillance qui permet, ici, d'intégrer les références externes à un parcours de prévisibilité.

Logiquement, un événement est avant tout une occurrence. Il est, par définition, unique, singulier, distinctif. Toutefois, il peut, en partie, se répéter et sa prévisibilité se fonde sur la permanence d'un élément causal : agent, circonstance, structure. Ainsi l'occurentiel peut se faire conjecturel. Ce schème que le déterminisme scientifique a rendu désirable, est fortement aléatoire dans la prévision des comportements, en particulier les comportements politiques. Quand Bédard affirme que l'attitude bienveillante du présent gouverneur Prévost est garante de la bienveillance future de l'Angleterre pour « le triomphe de [nos] droits méconnus depuis plus d'un demi-siècle », il transforme une occurrence singulière en conjecture, comme si cette occurrence de bienveillance allait se répéter pour le compte de l'Angleterre par la permanence du même agent, occultant le rôle subalterne du gouverneur.

La reconstitution des mêmes circonstances peut, à son tour, fonder la prévisibilité. Cette fois, l'occurentiel prend la forme du conjoncturel. Si l'Angleterre, dans la conjoncture d'une invasion américaine, en 1775, a cru bon de concéder une parcelle de nos droits, on peut conjecturer qu'elle répètera la même « libéralité » à l'occasion de cette nouvelle invasion des Américains, en 1813.

Un dernier parcours de prévisibilité se fonde sur la structure. C'est le moins aléatoire, logiquement. Les agents et les circonstances sont fluctuants, la structure demeure. C'est pourquoi l'étudiant a intérêt à transformer l'occurentiel ou le conjoncturel en structurel. Son argument décisif, de fait, ce n'est ni Prévost ni l'invasion américaine, mais la progression continue du libéralisme dans la politique coloniale de l'Angleterre.

La lecture des indices a la particularité, dans ce discours, de devenir un système argumentatif. C'est pourquoi les indices

sont eux-mêmes explicités et articulés en intenté de persuasion. La rhétorique est au service de la visée didactique qui, à ce niveau de l'argumentation, recherche un « savoir énoncer » conforme, c'est-à-dire une énonciation qui sollicite l'adhésion du destinataire. Mais cette recherche de l'expression adéquate ne peut se faire sans solliciter également une systématisation des références, une organisation des perceptions. Ce « bien penser » de la didactique s'opère par des schématisations des références externes sous forme d'occurrence, de conjoncture et de structure. La place attribuée à chacun de ces trois schèmes ainsi que leur permutation instaurent dans le discours un modèle d'intelligibilité.

Dans le discours rhétorique, ces permutations sont précisément effectuées par l'argumentation qui les manipule pour une finalité de persuasion. Ainsi, un occurrentiel (bienveillance du gouverneur Prévost) se transforme en conjonctuel (situation favorable); un conjonctuel (concession de quelques libertés devant l'invasion américaine) en structurel (libéralité du régime colonial anglais). Inversement, le structurel (le régime colonial et la constitution des états américains) se permute en conjonctuel (bienveillance ou malveillance appréhendées) et le conjonctuel (l'invasion américaine) en occurrentiel (reconnaissance du héros « qui aura bravé la mort pour une cause qui était aussi la sienne »). C'est en fonction du parcours de prévisibilité que ce modèle se détermine, mais il exprime en lui-même une intelligibilité de références extradiscursives. Il est significatif, par exemple, que l'étudiant, comme sujet didactique d'énonciation, ne parle point d'invasion mais bien de « cession » (« ceux qui autrefois lui furent cédés »). Étrangement, il n'y a pas eu de défaites, en 1759 (« ceux qui n'ont jamais été vaincus »). Les retombées sémantiques du modèle, instauré par une finalité rhétorique de persuasion, pervertissent les denotata référentiels du discours. S'il n'y a pas eu de défaite, il n'y a pas de libertés à recouvrer. Il n'y a que des accommodements, en fonction des conjonctures. De même, aucun droit n'a été enlevé. Chacun est nouveau, et il doit être mérité par des preuves de loyauté. La concession des « franchises politiques et religieuses » est un geste de pure bienveillance. C'est une nouvelle intelligibilité de l'histoire qui se formule en corrélation avec l'organisation des références externes. L'instance d'énonciation

assume, à la fois, les schèmes de perception et les relations syntaxiques, en construisant des « objets de discours ». L'énonciation didactique, toutefois, a cette particularité d'intéresser un « intenté programmé ». Les dénотations ne seront jamais autonomes. Elles seront convoquées par une visée didactique. L'ambiguïté, qui en fera la force, c'est que le « savoir énoncer » ne sera jamais non plus isolé du « savoir penser » et que la compétence énonciative implique une compétence d'intelligibilité. Dans le discours que nous avons décrit, l'enchaînement des arguments qui veut fonder la décision de loyauté à l'Angleterre sur la prévisibilité de la bienveillance de celle-ci, enchaîne, à son tour, les schèmes de perception des événements à un modèle structurel d'intelligibilité. Le sujet didactique d'énonciation veut nous convaincre que le système anglais de gouvernement nous réserve la concession de plusieurs franchises alors que celui des Américains nous enlèvera toutes celles que nous pouvions déjà posséder.

La manipulation des schèmes reste donc à surveiller. Ceux que nous avons observés ont facilement échangé leur forme d'intelligibilité pour les besoins de l'argumentation. La visée didactique qui surdéterminait l'intenté du sujet d'énonciation y est pour quelque chose. Mais il ne faut pas croire que la didactique est toujours scolaire. Il y a de nombreux discours qui visent un « savoir penser » sans s'afficher didactiques. On peut songer à tel discours politique qui a réduit des problèmes de conjoncture que la concertation et l'austérité pouvaient facilement résoudre. Mais ce serait sans doute prêter flanc à un procès d'intention. Citons plutôt un texte anodin de bienvenue qu'a signé Claude J. Taylor, président d'Air Canada, pour ses gentils clients qui avaient la chance de lire la revue *En route* durant leur voyage sans histoire, au mois d'octobre 1982 : « Les profits sont aussi essentiels pour les affaires que les salaires pour les individus [schème structurel]. Mais, eux aussi [les profits] doivent être restreints [schème conjoncturel] ». Aristote appelait ce type d'argumentation un enthymème, c'est-à-dire un syllogisme tronqué. Ce qui est tronqué est une simple occurrence : on restreint d'abord les salaires des individus. Il suffisait d'y penser.



## Notes

- 1 Recherche sur *Les processus de formation littéraire, dans l'enseignement classique au Québec, de 1852 à 1967*, sous la direction de Joseph Melançon et Clément Moisan, grâce à des subventions de la F.C.A.C. (Québec) et de l'Université Laval. Les travaux d'analyse se sont étalés sur sept ans, de 1974 à 1981, et ils ont fait l'objet d'une « communication » à l'A.C.F.A.S. en 1978, publiée dans la *Revue d'histoire littéraire du Québec et du Canada français* — 2, Montréal, Bellarmin, 1982, et d'un numéro entier de la revue *Études littéraires*, vol. XIV, n° 3, décembre 1981.
- 2 Le texte que nous utiliserons est le discours d'un étudiant de rhétorique au Séminaire de Québec, tel que transcrit dans un *Cahier d'honneur de l'Académie Saint-Denys*, en 1897.
- 3 *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin, 1980.
- 4 « Sur le système de la personne », *Revue des langues romanes*, Montpellier III, 1973.
- 5 *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974, p. 80.
- 6 *Ibid.*, p. 82.
- 7 *Ibid.*
- 8 « Le langage et la construction du monde des objets », *Essais sur le langage*, Paris, Éditions de Minuit, 1969, pp. 44-45.
- 9 On pourra consulter à ce propos la communication de Robert Nadeau : « Les éléments kantien de la philosophie du langage de Ernst Cassirer », *Actes du Congrès d'Ottawa sur Kant dans les traditions anglo-américaine et continentale*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976 : « Humboldt aurait fait voir que le fait du langage, tout autant que le "Faktum" de la science, atteste justement du dynamisme de la pensée, et pour Cassirer, la reconnaissance de ce dynamisme est l'essentiel du retournement copernicien opéré par Kant », p. 334.
- 10 *Psychologie et épistémologie*, Paris, Éditions Gonthier, Coll. Médiations, 1970, p. 92.
- 11 « ... les connaissances ne dérivent jamais exclusivement de la sensation ou de la perception, mais aussi des schèmes d'action ou des schèmes opératoires de divers niveaux, qui sont les uns et les autres irréductibles à la seule perception ». *Ibid.*, p. 108. « ... la quantité suppose... une construction et n'est pas donnée par simple constatation perceptive comme les qualités ». *Ibid.*, p. 28.
- 12 *Traité classique de littérature*, Paris, Brunot-Labbé, 1816. *Études littéraires*, vol. 14, n° 3, 1981.
- 13 *Nouveau cours de littérature, deuxième partie. Rhétorique*, Paris, Putois-Cretté, 1980.
- 14 *Préceptes de rhétorique*, Paris, Delhomme et Briquet, 1884.
- 15 *Poetics today*, vol. I, number 3, Sprint 1980, Tel Aviv, Porter Institute, pp. 7-25.
- 16 *The Journal of Aesthetics and Art Criticism*, XXXIV, n° 2, 1976, pp. 165-176.
- 17 *Communications* 8, Paris, Seuil, 1966, pp. 1-27. *Poétique du récit*, Paris, Seuil, Coll. Points, 1977, pp. 7-57.